

A PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES, PRUDENCE !

- **Parce que les lignes électriques aériennes font partie du paysage et que chacun a tendance à oublier leur présence,**
- **Parce qu'exercer son métier dans l'agriculture ou le BTP, s'adonner à des passions telles que la pêche ou les sports aériens ne doit pas devenir synonyme de drame,**
- **Parce que chaque année, on déplore près de 200 accidents aux abords des ouvrages électriques,**
- **Parce que durant le mois de Juin, dans le Pas de Calais il y a eu un décès et deux blessés graves au cours d'un chantier d'irrigation puis un livreur d'aliments victime d'une électrisation ...**

Un mot d'ordre : « Sous les lignes, prudence, restons à distance »

Agriculteurs

Les situations à risques : circulation d'engins de grande hauteur, manutention d'objets encombrants, installation de jets d'arrosage, abattage d'arbres, pose de drains pour l'irrigation, etc.



- * Ne rehaussez pas le terrain sous une ligne électrique
- * Avant d'élaguer ou d'apporter une modification sous une ligne électrique, contactez votre interlocuteur RTE et ERDF habituel
- * N'installez pas et ne déplacez pas sans précaution le matériel d'arrosage sous les lignes électriques.

Professionnels du BTP



Avant toute intervention, établissez une Demande de Renseignements (DR) et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), auprès de RTE et ERDF.

- * Examinez avec votre concessionnaire (RTE, ERDF...) les principales mesures de prévention à prendre
- * Dans la mesure du possible, ne manœuvrez pas seuls sous les lignes

Sportifs (sports aériens)

Prudence en ULM, deltaplane, montgolfières, parapente ou jeux de cerfs-volants à l'approche d'une ligne électrique !



- * Vérifiez les vents.
- * Demandez aux Fédérations sportives le livret de conseils édité par RTE et ERDF.

Pêcheurs



La canne à pêche, souvent en fibre de carbone, est longue et conductrice alors prudence sous une ligne électrique ou lors des lancers vifs.

- * Évitez de pêcher près des lignes électriques
- * Demandez conseil à votre fédération de pêche sur les zones à risque
- * Tenez votre canne en position horizontale, si vous passez sous une ligne électrique